



Rhône

CDAS du 4/05/2012

Première réunion depuis les dernières élections des représentants des personnels d'octobre 2011.

La parité syndicale avait décidé de boycotter la première séance suite au boycott du CNAS et du groupe de travail associé.

Le quorum étant atteint de fait, malgré l'absence de Solidaires, la réunion s'est tenue.

1 - Le procès-verbal du 17 juin 2011 a été approuvé à l'unanimité.

2 - Approbation du règlement intérieur du Conseil

Le règlement type proposé par les instances nationales a été adopté. La CGT s'est abstenue en raison des contraintes imposées aux organisations syndicales en matière de règles de convocation et du manque de clarté sur la désignation des représentants des administrations.

3 - BIL - Budget d'Initiative Locale - 2012

D'un montant de 116 300 €, identique à celui de 2011, il est présenté avec un déficit de plus de 3 000 € notamment en raison de la suppression arbitraire de la subvention des mini-colos (15,40 €/jour/enfant) soit 6 à 7 000 € de moins.

Environ 4200 agents actifs, 2500 enfants et 2500 retraités sont concernés par les activités financées par le Budget d'Initiative Locale.

L'arbre de Noël (19/12/2012) aura lieu à EUREXPO sous forme de fête foraine pour un montant de 43 753 €.

Des budgets ont été alloués pour les consultations de la Conseillère d'Education Sociale et Familiale (4 800 €) et de la Psychologue (10 400 €)

Des conférences seront organisées sur les thèmes : retraite, succession et assurances

Le service médical est surchargé du fait du départ du docteur MASSAL (mutation) et du non-remplacement de l'infirmière de la Cité Administrative partie en juillet 2011 (poste déclaré non-vacant).

Activités enfants :

Les deux centres aérés (SNCF et Equipement) ont été dotés d'un budget global de 14 300 €.

Les mini-colos, amputées de leur subvention nationale, ont été réduites en choix pour un montant de 23 292 € et seront ouvertes à trois tranches d'âge (4-10, 9-13 et 14-17 ans)

1 905 € ont été attribués à des sorties récréatives à la journée.

Activités adultes :

Un week-end à CHATEL (74) en résidence EPAF sera organisé à l'automne. (1 813 €)

Une journée VELORAIL avec la descente des gorges du DOUX (Ardèche) (1 305 €)

Cinq visites urbaines et variées seront proposées au cours de l'année pour un coût total de 725€

Activités Retraités :

La sortie annuelle aura lieu à SAINT-CHEF (38) avec visite de l'abbaye et repas dansant, en novembre pour un montant de 10 000 €.

Un léger excédent de 1 000 € servira de variable d'ajustement sur les estimations prévues au budget.

Vote :

L'ensemble des organisations syndicales (FO et CGT) se sont abstenues pour dénoncer le manque de moyens donnés à l'action sociale. En effet si le montant du BIL reste sensiblement le même chaque année, le coût des différentes actions menées est à la hausse et nous sommes de plus en plus devant l'obligation de gérer la pénurie...

4 - Points d'information

- Présentation de Nathalie DELAMARE nouvelle assistante à la délégation depuis le 1^{er} mars. Délégation toujours en sous-effectif depuis décembre 2010 date de départ à la retraite d'une assistante de délégation. Un appel à candidatures a été lancé, les postulants seront reçus prochainement. D'ici septembre la délégation de l'action sociale sera peut-être au complet...

- Restauration :

Deux nouvelles conventions ont été signées avec les MAJO du Totem à VILLEURBANNE et le Wagon à la PART DIEU.

Les travaux de réfection de la salle de restauration du RIL ont été évoqués. De gros doutes se font jour quant à la capacité d'accueil. Affaire à suivre...

La restauration sur le futur site des Finances Publiques à Villeurbanne a été abordée. Des solutions de restauration collective existeraient par le biais de convention avec la mairie et la Poste.

- Réservation logements et berceaux :

La CGT se félicite de la reprise des réservations de logements pour 2012 dans le Rhône dans un contexte immobilier contraint.

Les futurs parents seront heureux d'apprendre que le nombre de réservation de berceaux va doubler en 2012, passant de 6 à 12 !!!!

- Deux nouveaux prêts ALPAF à taux 0% sont créés, un prêt « Etudiants » (1 000 à 1 500 €) pour la rentrée scolaire 2012 et un prêt « Sinistre immobilier » de 2 400 à 8 000 €.

On ne peut que se réjouir de la création d'un prêt « étudiant » vieille revendication des organisations syndicales du Rhône déjà demandée en 2006.

Vos représentants :

Corine THEUREAU (INSEE) - Jean-Pierre ROS (Douanes) - Andrée HENICKE (DGFIP)